Image not found or type unknown

Le Contrat de Vente en Ligne

publié le **06/05/2009**, vu **16891 fois**, Auteur : Corentin Kerhuel

Qu'est ce qu'un contrat de vente en ligne ? Quelles sont ses spécificités ? Comment le conclure ? Quelques réponses.

J\'ai rédigé un article, sur le contrat de vente en ligne, disponible sur le site CGV-Expert.fr

qu’est ce que le contrat de vente en ligne

Le commerce électronique est défini par l’article 14 de la **Loi pour la Confiance dans l’Économie Numérique** du 21 juin 2004 comme : « *L’activité économique par laquelle une personne propose ou assure à distance et par voie électronique la fourniture de biens ou de services* ». Sous cette définition, on trouve de nombreux types de contrats, notamment : contrats de fourniture, contrat d’hébergement, contrat d’accès, et bien sûr, contrats de vente en ligne.

\"\"

Image not found or type unknown

La **vente en ligne**, par l’utilisation d’internet, a pris une importance telle, que dans le Code civil qui date de 1804, est apparu récemment, dans le Titre III (« D*es contrats ou des obligations conventionnelles en général* »), un chapitre 7 : « *Des contrats sous forme électronique* ». Ce chapitre ne remplace pas les règles générales qui s’appliquent à tout contrat de vente, mais dispose d’obligations spécifiques aux contrats conclus en ligne. Aussi la lecture des articles de ce chapitre du Code civil donne-t-elle des informations primordiales.

Le contrat de vente par internet ou bien contrat électronique se définit comme un contrat à distance : il s’agit d’une variante des contrats de vente à distance. C’est une convention sous forme électronique qui se forme et s’exécute sans la présence physique des parties [...]

[...] *Pour lire la suite de l\'article, cliquez ici*

La conclusion d\'un contrat en ligne

Spécificités du contrat de vente en ligne

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés